

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 7.1 de l'ordre du jour

CX/SCH 19/4/8 Add.1

PROGRAMME MIXTE FAO / OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES ÉPICES ET LES HERBES CULINAIRES

Quatrième session

Thiruvananthapuram, Inde, 21-25 janvier 2019

AVANT-PROJET DE NORME POUR LA NOIX DE MUSCADE SÉCHÉE Commentaires à l'étape 3 (Réponses à la lettre circulaire CL 2018/59-SCH)

*Observations de la Colombie, de l'Iraq, du Kenya, du Japon, du Mexique, des États-Unis d'Amérique et de la
Zambie*

Contexte

1. Le présent document compile les observations reçues via le système d'observations en ligne (OCS) du Codex en réponse à la lettre circulaire CL 2018/59-SCH issue en juillet 2018. Le système permet de compiler les observations dans l'ordre suivant : observations générales listées en premier, suivies des observations sur des sections spécifiques.

Notes explicatives relative à l'annexe

2. Les observations soumises par le biais de l'OCS sont jointes en **Annexe I** et sont présentées sous forme de tableau.

ANNEXE I

OBSERVATIONS GÉNÉRALES	MEMBRE / OBSERVATEUR
Les États-Unis d'Amérique souhaitent rappeler au comité que, même si les normes du Codex doivent refléter les pratiques du commerce international, elles sont préoccupées par le fait que la section sur les caractéristiques physiques et les critères de qualité de ce projet de norme Codex pour la noix de muscade est trop complexe et doit être simplifiée.	États-Unis
La Zambie est en accord avec la norme pour la noix de muscade. La norme est similaire à celle utilisée par la Zambie, à l'exception des cendres totales, qui sont de 5,01 en Zambie, alors que le taux proposé est de 3,0. La préoccupation actuelle du pays est la présence de métaux lourds. Il sera utile d'intégrer également les tolérances pour les métaux lourds.	Zambie

OBSERVATIONS SPÉCIFIQUES	MEMBRES / OBSERVATEURS ET JUSTIFICATION
1 CHAMP D'APPLICATION	
La présente norme s'applique aux graines sèches de noix de muscade de <i>Myristica fragrans fragrans Houtt</i> de la famille des <i>Myristicacées</i> proposées pour la transformation industrielle de produits alimentaires et la consommation humaine directe ainsi que pour le reconditionnement le cas échéant.	États-Unis
La présente norme s'applique aux graines séchées de noix de muscade de <i>Myristica fragrans</i> de la famille des <i>Myristicacées</i> proposées pour la transformation industrielle de produits alimentaires et la consommation humaine directe ainsi que pour le reconditionnement le cas échéant.	Colombie Le changement vise à clarifier et à délimiter le champ d'application, car n'indiquer le produit que comme destiné à la " consommation humaine ", pourrait laisser entendre qu'il peut être emballée ou non. Ainsi, il est considéré que l'expression " ou pour le reconditionnement le cas échéant " ne constitue pas un critère spécifique pour déterminer la situation spécifique dans laquelle le produit se trouve.
2 DESCRIPTION	
La noix de muscade est le produit préparé à partir de " graines " de <i>Myristica fragrans</i> Houtt de la famille des <i>myristicacées</i> ayant atteint un degré de maturité approprié, récolté et traité de manière adéquate après récolte, en subissant des opérations telles que le décapage, séchage, tri, craquage, calibrage et / ou broyage avant l'emballage final et le stockage.	États-Unis
2.2 Modes de présentation	
Modes de présentation	États-Unis Cette section doit être révisée pour refléter adéquatement les caractéristiques du produit, décrit comme suit : En coque / non décortiquée et Décortiquée / Noix.
La muscade peut être approvisionnée dans l'une des présentations suivantes :	États-Unis Les États-Unis recommandent le texte révisé suivant pour les parties a, b et c :
Entière avec coque en coque / décortiquée	États-Unis
Entière Entière / intacte avec coque	Mexique Maintenir l'accord avec les normes émises par le comité.
Entière sans coque Entière en coque / Noix entière	États-Unis
Entière sans coque	États-Unis

Entière Entière / intacte sans coque	Mexique Maintenir l'accord avec les normes émises par le comité.
Cassée noix cassée, morceaux de noix	États-Unis
Cassée	États-Unis
Fragmentée Cassée ou en morceaux	Colombie La Colombie envisage de changer le terme " fragmentée " en " Cassée " ou " en morceaux " dans la traduction espagnole; afin de donner une meilleure interprétation et clarté.
Poudre 2.3 Dimensionnement <u>Les noix de muscade entières (en coque et décortiquée) peuvent être calibrées en nombre, en poids, en diamètre ou conformément aux pratiques commerciales préexistantes. Une fois dimensionnées, les méthodes utilisées doivent être indiquées sur l'emballage.</u>	États-Unis 2.3 Dimensionnement Problème et justification : Les noix de muscade en coque et les noix de muscade décortiquées entières sont parfois commercialisées par taille (nombre par poids (kg)); ou par diamètre. Pour refléter cette pratique commerciale, le texte suivant est proposé :
3 FACTEURS ESSENTIELS DE COMPOSITION ET DE QUALITÉ	
3.2 Facteurs de qualité	
Facteurs de qualité <u>Frelatage</u> <u>Les graines et les noix séchées (noix de muscade) doivent être exemptes de tout frelatage économique</u> 3.2. Facteurs de qualité <u>Proposition : Par souci de cohérence avec la présentation Standard, les États-Unis recommandent leur insertion à la section 3.2 comme suit :</u> <u>Infestation</u> <u>Les graines et les noix séchées (noix de muscade) doivent être exemptes d'insectes vivants et pratiquement exempts d'insectes morts, de fragments d'insectes et de contamination de rongeurs visibles à l'œil nu (correction, si nécessaire, pour une vision anormale), il en de même de l'odeur, de la saveur et de la couleur.</u> <u>Frelatage</u> <u>Les graines et les noix séchées (noix de muscade) doivent être exemptes de tout frelatage économique.</u>	États-Unis Les sections sur l'infestation et le frelatage ne sont pas incluses dans ce projet
La noix de muscade doit répondre aux exigences physiques spécifiées au graphique (cuadro) Tableau 1	Colombie La Colombie considère qu'il est approprié d'ajuster la traduction en espagnol, en ajoutant le mot " avec ", en supprimant le texte "chart1" et en le remplaçant par le texte " Tableau 1 "; afin de donner une meilleure interprétation et clarté du document.
Tableau 1. Exigences physiques générales pour la muscade	États-Unis Le tableau 1 donne l'impression que les mêmes paramètres de qualité sont appliqués aux quatre modes de présentation de la noix de muscade. Viennent ensuite d'autres tableaux contradictoires sur les critères de qualité. Nous

	recommandons que cette section de la norme soit axée sur " l'exigence de qualité minimale " pour la classe II, en laissant la classification faire partie des accords contractuels des commerçants.
Tableau 1. Exigences physiques générales pour la muscade	Japon Le Japon suggère d'ajouter une exigence spécifiquement appliquée à la noix de muscade (graine) en ce qui concerne les moisissures qui se développent à l'intérieur afin de réduire au maximum la contamination par les mycotoxines telles que l'aflatoxine, de manière à définir un seuil positif de teneur en soufre tel que 25 % sur la section endommagée.
Exigences FORMES DE PRÉSENTATION	États-Unis
ENTIÈRE CASSÉE ET EN POUDRE	
Matière végétale externe, 1 % fraction massique, max. : 0,5 (ENTIÈRE) 0,5 (CASSÉE ET POUDRE)	
0 Teneur en corps étrangers ² , % en masse, max. : 55 (ENTIÈRE) 0,59 CASSÉE ET POUDRE 0	
Moisissure visible ³ , fraction massique %, max. : Néant 10 (ENTIÈRE) 0,59 CASSÉE ET POUDRE 0	
Insectes morts, fragments d'insecte, contamination par les rongeurs, % de fraction massique, max. : Néant 49 (ENTIÈRE) 49 CASSÉE ET EN POUDRE)	
Insectes morts, fragments d'insecte, contamination par les rongeurs, % de fraction massique, max. : Néant 0,5	Mexique Selon les valeurs proposées dans une autre norme.
Insecte vivant, max. : Néant (ENTIÈRE) NÉANT (CASSÉE ET POUDRE)	États-Unis
Excréments de mammifères et / ou autres excréments (mg / kg) : Néant 1 (ENTIÈRE) 11 (CASSÉE ET POUDRE)	
Macis dans la noix de muscade, % max Dans les coques fissurées parmi les muscades en coque, à condition que la noix ne soit pas exposée 3 (ENTIÈRE) NÉANT (CASSÉE ET POUDRE)	
Noix de muscade cassée parmi les entières non décortiquées, % 1 (ENTIÈRE) NÉANT (CASSÉE ET POUDRE)	
Cassées entre les noix entières, % 2 (ENTIÈRES) (N / D 9 CASSÉE ET POUDRE)	
Tolérance de taille si calibré (décortiquée et non décortiquée) - lorsque la taille est indiquée 10 (ENTIÈRE) NÉANT (CASSÉE ET POUDRE)	
Flétrissement des noix décortiquées, % 2 (ENTIÈRE) N / D (CASSÉE ET POUDRE 0	
Macis Macis dans la noix de muscade, %, max]max	Kenya
Macis dans la noix de muscade, %, max]3-0	États-Unis
Macis dans la noix de muscade, %, max : 0	Kenya Nous proposons un maximum de 2 sur la base des recherches menées

Tableau 2. Exigences chimiques pour la noix de muscade entière, cassée et en poudre	
Graphique Tableau 2 Exigences chimiques pour la noix de muscade entière fragmentée cassée et en poudre	Colombie La Colombie propose de corriger la traduction en espagnol en supprimant le texte " graphique 2 " et en le remplaçant par le texte " tableau 2 "; afin de donner une meilleure interprétation et clarté du document.
Cendres totales, % fraction massique (base sèche), max.	
Cendres totales, % fraction massique (base sèche), max. Entière : 5 Cassée : 5 Poudre : 5	Notre résolution standard 4241 de 1991 établit une teneur en cendres totales de 5 %, ce pourcentage étant celui qui est actuellement vérifié dans le cadre de l'IVC dans le secteur.
Teneur en huiles volatiles, % fraction massique (base sèche), min.	
Teneur en huiles volatiles, % fraction massique (base sèche), min.	États-Unis La teneur en huile volatile est exprimée en ml / 100 g et non en fraction massique.
Teneur en huiles volatiles, % fraction massique (base sèche), min. mL/100 g MIN	Mexique Il est demandé de changer les unités dans cette mesure sur la base du MANUEL DES NIVEAUX DE DÉFAUTS. Lien de référence : https://www.fda.gov/food/guidanceregulation/guidancedocumentsregulatoryinformation/sanitationtransportation/ucm056174.htm
Fibre brute	
[Fibre Fibre brute, %, max]max	Kenya
[Fibre brute, %, max] Entière : <u>N / D</u> Cassée : N / D Poudre : 10,0	Kenya Nous admettons que pour les noix cassées et entières, la fibre brute fait partie du produit et qu'il n'est donc pas nécessaire d'établir des limites.
⁴ applicable dans certaines région applicable dans certaines régions	Colombie Avant la note 1 du tableau 2, qui indique " applicable dans certaines régions ", il est pertinent de mentionner qu'elle n'indique pas clairement à quelle exigence elle s'applique ; en ce sens, si elle s'applique à l'ensemble du tableau, il n'est pas nécessaire d'inclure la numérotation de la note.
3.2.4 Classification	
La noix de muscade peut être classée en quatre modes de présentation, chacun ayant deux classes respectivement : en deux classes respectives : - Classe / Grade I - Classe / Grade II <u>Lorsque la noix de muscade a la classe / grade défini à la section 2.2 définie à la section 2.2 est commercialisée sans classe / grade défini, les exigences physiques et chimiques de la catégorie II s'appliquent en tant qu'exigences</u>	États-Unis

minimales. des exigences spécifiques détaillées dans les tableaux 3, 4, 5 et 6.	
La noix de muscade peut être classée en quatre présentations; chacune ayant 2 classes / grades selon les exigences spécifiques détaillées dans les tableaux 3, 4, 5 et 6.	États-Unis Le tableau 1 sur les exigences physiques générales et les tableaux 3, 4, 5 et 6 - Critères de qualité pour chaque mode de présentation de noix de muscade compliquent excessivement les projets de normes. Des efforts doivent être faits pour combiner ces différents tableaux de critères de qualité et des caractéristiques physiques.
Un lot est considéré comme satisfaisant aux exigences de qualité pertinentes mentionnées dans la section 3.2 lorsque le nombre d " unités défectueuses ", tel que défini dans la section 3.3, ne dépasse pas le nombre tolérable du plan d'échantillonnage correspondant. Pour les facteurs évalués dans une moyenne d'échantillon, le lot est considéré comme acceptable si : La moyenne est conforme à la tolérance spécifiée et aucun échantillon individuel n'est excessivement hors tolérance n'est en dehors +/- de l'écart-type.	Colombie L'on considère que pour l'acceptation des facteurs évalués dans l'échantillon moyen, l'expression " excessivement hors tolérance " est subjective et ne permet pas de clarifier l'acceptation des lots. Compte tenu de cette situation, la Colombie recommande qu'un écart-type hors tolérance soit fixé pour accepter le lot; et dans le cas contraire, que le terme " excessivement hors tolérance " soit défini.
4 ADDITIFS ALIMENTAIRES	
ADDITIFS ALIMENTAIRES	États-Unis Il n'y a pas d'exigence ou de pratique uniforme concernant l'utilisation d'additifs alimentaires dans ce produit. Certains pays interdisent l'utilisation, d'autres non. L'utilisation d'additifs alimentaires dépend en grande partie de son utilisation fonctionnelle et des préférences du marché. À cet égard, les États-Unis recommandent de rendre cette section facultative en utilisant une partie du texte de la même section de la Norme générale du Codex pour les jus et les nectars de fruits (CODEX STAN 247-2005).
Aucun additif alimentaire n'est autorisé dans les produits couverts par cette norme. <u>Les additifs autorisés dans les produits couverts par cette norme sont ceux indiqués pour cette catégorie d'aliments dans la Norme générale pour les additifs alimentaires (CODEX STAN 192-1995).</u>	Colombie La Colombie considère que, conformément aux procédures établies par la Commission du Codex Alimentarius, l'utilisation d'additifs doit être conforme aux dispositions de la norme Codex, Codex Stan 192-1995 afin de ne pas créer d'incohérences entre les normes. Dans la Norme générale des additifs de la Commission du Codex Alimentarius (Codex Stan 192-1995), des additifs tels que : l'acésulfame de potassium (exhausteur de goût), le butylhydroxytoluène (antioxydant), les polysorbates (stabilisants), entre autres, qui sont autorisés pour la catégorie " 12.2. 1 plantes aromatiques et épices " sont autorisés.
Aucun additif alimentaire n'est autorisé dans les produits couverts par cette norme. <u>Uniquement les additifs alimentaires énumérés au tableau 3 de la Norme générale pour les additifs alimentaires (CODEX STAN 195-1995) peuvent être utilisés dans ce produit moulu ou en poudre</u>	États-Unis
Aucun additif alimentaire n'est autorisé. <u>Seuls les agents anti-agglomérants énumérés au tableau des produits couverts par la présente norme sont</u>	Mexique

acceptables pour une utilisation dans les noix de muscade en poudre, conformément au Guide de bonnes pratiques.	Il est généralement recommandé d'utiliser un antihumectant dans les produits en poudre, conformément aux autres normes de ce comité.
5 CONTAMINANTS	
CONTAMINANTS	<p>Colombie</p> <p>Le contrôle de la contamination par les mycotoxines doit être envisagé. Il existe des réglementations internationales (européennes) dans lesquelles la préparation des échantillons et les méthodes d'analyse pour le contrôle officiel du contenu en mycotoxines dans les produits alimentaires, y compris les épices, répondent aux critères suivants : Poids de l'échantillon, méthode d'échantillonnage en fonction du poids du lot et des critères d'acceptation.</p>
Les produits doivent être conformes à tout aux critères microbiologiques établis conformément à dans le document additif de l'ICMSF à la norme CXG21-1997 <i>l'article ICMSF des Principes et directives pour l'établissement et l'application de critères microbiologiques relatifs aux aliments</i> (CXG21-1997) (CXG 21-1997).	Irak
8 ÉTIQUETAGE	
ÉTIQUETAGE	<p>Colombie</p> <p>Il existe des réglementations internationales dans lesquelles la sécurité et la qualité des récipients et des emballages pour cette classe de produits sont requises et doivent être harmonisées pour faciliter les échanges.</p>
Date d'expiration (facultative) (<u>obligatoire</u>)	Irak